

**DÉCLARATION  
LIMINAIRE**

**www.fnte.cgt.fr**

**FNTE**  
*la*  
**cgt**

## CSA-M du 27 mai 2025

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Vous réunissez ce jour un CSA Ministériel pour un seul et unique point à l'ordre du jour, la création au 1<sup>er</sup> septembre prochain du Commissariat du Numérique de la Défense.

De nombreuses communications sont faites dans les CSA de réseaux des directions concernées pour faire entériner une énième réorganisation alors que certains personnels se remettent à peine de la précédente.

La peinture des murs de l'AMIAD est à peine sèche qu'il faut changer de couleur, passer une nouvelle couche. Après tout, n'est-ce pas l'objectif de la bien nommée Direction de la Transformation Permanente du Ministère ?

Le sujet du numérique et les activités qui en découlent est sensible et il nécessite certainement que le ministère se structure pour se conformer aux évolutions des technologies.

Pour autant, la CGT s'inquiète des conséquences et incidences que vont engendrer ces transformations en termes de RH, de priorisation des missions et activités, du rôle des personnels civils comme militaires au sein de cette nouvelle structure.

D'un côté, les personnels de la DGA ont de forts préjugés à intégrer un CND au sein duquel la majeure partie des effectifs se trouvent à la DIRISI.

D'un autre côté, les personnels de la DIRISI peuvent s'interroger sur l'avenir de certaines de leurs missions actuelles, de la perspective de sous-traitance voire d'externalisation d'une partie d'entre elles.

Ces craintes sont confortées lorsque la direction centrale et donc les directions locales continuent de supprimer des postes et que les recrutements sont loin de compenser les départs.



Dans ce type de regroupement, il convient de donner des garanties aux personnels, un certain nombre s'interroge sur leur avenir dans cette nouvelle structure et c'est inquiétant de valider sa création sans l'adhésion des personnels qualifiés qui exercent actuellement au sein des directions concernées.

Ceux de la DGA s'inquiètent de l'adaptation aux modes de fonctionnement de la DIRISI, de leur place au vu des effectifs, du changement du statut d'ICT/TCT vers celui d'ASC, d'une future mobilité même si à priori, il n'en est pas question dans un premier temps.

La garantie de dialogue social, même si elle est importante, n'est pas la priorité. Rassurer les organisations syndicales sur le portage du dialogue social au niveau du réseau ne donne pas pour autant de certitudes aux personnels.

Intégrer un réseau au sein duquel le volet RH est mis à mal, les recrutements de personnels au statut quasiment nul n'a rien de rassurant, bien au contraire.

Nous partageons le sentiment de nos élus du CSA R de la DGA qui a révélé l'impréparation de cette transformation.

La CGT refuse de signer un chèque en blanc car telle est la proposition aujourd'hui. Cette réorganisation devrait permettre d'améliorer les fonctions pour répondre aux enjeux numériques posés.

La CGT refuse surtout que la montée en puissance de certaines activités au sein du CND ne se fasse au détriment d'activités actuelles jugées moins rentables et n'ouvre la porte à la privatisation et par conséquent à de nouvelles suppressions de postes.

Un rapport rédigé par France stratégie de décembre 2024 intitulé « travailler dans la fonction publique, le défi de l'attractivité », mentionne d'ailleurs que l'évolution du numérique contribue à bouleverser les organisations de travail générant un besoin accru de nouvelles compétences.

Paradoxalement, les recrutements dans la fonction publique restent limités laissant un écart se creuser entre les besoins et les moyens. C'est le secteur privé ou l'emploi a été particulièrement dynamique qui a couvert l'essentiel de ces besoins y compris ceux du public par le biais de l'externalisation.

Trop de restructurations, de transformations, de réorganisations passées se sont soldées par la perte de missions, d'activités, de compétences et d'effectifs salariés entraînant bien souvent mal être et perte de sens du travail.

Ce contexte de perpétuelle transformation, de climat instable ne va pas dans le sens de ce que prône le ministère : l'attractivité et la fidélisation.

Merci de votre attention